

La formation des TSEEAC toujours au centre des discussions

Comme nous l'écrivions dans *Le Télégramme* N°016/2009, la formation des TSEEAC est au centre de plusieurs dossiers en ce moment, dont la plupart ont été initiés par le SATAC UNSA :

- Certification par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP)
- Etude de la formation initiale au contrôle (REEF) suite au travail à long terme mené par le SATAC
- Réintégration de la formation pratique au contrôle d'approche dans la formation initiale TSEEAC
- Lancement d'une étude pour la mise en œuvre d'une nouvelle formation de plus de 2 ans de type Bachelor in Aviation Technology, prenant en compte la démarche LMD.

LA REPONSE DU DIRECTEUR DE LA DSNA CONCERNANT LA FORMATION INITIALE AU CONTROLE AERIEN DES TSEEAC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'aviation civile

Paris, le 9 juin 2009

le directeur des services de la Navigation aérienne

Référence : DSNA/D-N°090123
Affaire suivie par :
francois.richard-bole@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 01 69 57 67 43 - Fax : 01 69 57 67 80
Objet : projet REEF (coursus TSEEAC).

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier en date du 4 mai 2009, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le fait que le projet de nouvelle formation initiale au contrôle aérien proposée aux élèves TSEEAC (projet REEF) ne mentionnait plus de formation pratique au contrôle d'approche non radar.

Je vous confirme que les dispositions actées lors du CTP DSNA du 11 décembre 2008 concernant la nouvelle formation initiale TSEEAC seront bien mises en œuvre. En particulier, l'élève TSEEAC bénéficiera d'une formation théorique et pratique sur simulateur aux deux qualifications de contrôle d'aérodrome (ADV/ADI) complétée par une initiation théorique et pratique au contrôle d'approche sous forme de quelques simulations et par une formation théorique au contrôle en-route.

Je précise que cette sensibilisation en formation pratique au contrôle d'approche ne pourra pas conduire à la délivrance de la qualification au contrôle d'approche.

L'ENAC est chargée d'étudier les modalités pratiques de cette initiation et de l'intégrer au mieux dans le nouveau cursus qui sera mis en œuvre en septembre, avec la promotion TSEEAC 09A.

Monsieur Alain BELLIARD
Secrétaire Général
SATAC-UNSA
DAC/Sud-Ouest
BP 70116
33704 MERIGNAC CEDEX

Copie à : DSNA/SDRH - DSNA/DOIEC - ENAC

50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
Tél. : 01 56 09 42 21

www.dgac.fr

Par ailleurs, à moyen terme, il conviendra de prendre en compte les conclusions du comité créé le 18 mai lors du CTP DGAC en charge d'étudier les évolutions du cursus de la formation initiale TSEEAC liées à la polyvalence du corps et d'un allongement possible de la scolarité TSEEAC dans le cadre du LMD. Il conviendra également de tenir compte des travaux de la Task Force « Training » du FABEC qui œuvre actuellement à l'harmonisation d'un cursus BASIC qui serait dispensé au sein de toutes les académies du FABEC.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


 Marc HAMY

Le SATAC UNSA a saisi le Directeur de la DSNA le 4 mai dernier relativement à notre formation initiale et, en particulier, sur la disparition de la formation pratique au contrôle d'approche.

FO, feignant de découvrir le problème en réunion le 2 juin a écrit au DSNA le 3, soit quasiment un mois après nous, et a tenté, même s'il s'en défend aujourd'hui, de récupérer l'action entreprise par le SATAC UNSA et de faire croire qu'il avait obtenu seul le prolongement des discussions.

La réponse du Directeur de la DSNA va dans le sens attendu par le SATAC UNSA :
Une formation théorique et pratique au contrôle d'approche et une formation théorique au contrôle en route ...
... tout en envisageant la prise en compte des évolutions du corps en allongeant la formation des TSEEAC pour l'inscrire dans le système Licence-Master-Doctorat.

Les démarches entreprises aujourd'hui par le SATAC UNSA permettront, demain, d'obtenir des avancées statutaires pour l'ensemble du corps des TSEEAC. Comme nous l'avons rappelé dans *Le Télégramme* N°010/2009, le SATAC UNSA a des projets pour les TSEEAC dans le domaine du contrôle ... seul domaine de la DGAC où rien n'a évolué pour nous depuis des années. A suivre ...

LA REUNION DU 17 JUIN AVEC SDRH ET SDP

Le SATAC UNSA avait fait une proposition au lendemain de la réunion du 2 juin 2009 et s'était engagé à faire réintégrer la formation au contrôle d'approche dans notre formation initiale.

(cf. *Le Télégramme* N°016/2009).

L'exercice est réalisé dans le cadre actuel des 2 ans de formation, durée que le SATAC UNSA s'emploie à changer.

Les grandes lignes de nos propositions sont les suivantes :

Notre formation doit comporter :

- des enseignements généraux en mathématiques et en informatique, ainsi que des enseignements dans des domaines professionnels : navigation aérienne, contrôle de la circulation aérienne, aéroports, aérotechnique, avionique, sûreté, météorologie, télécommunications, radionavigation, information aéronautique, transport aérien, opérations aériennes et développement durable.
- une formation à l'anglais permettant de viser la réussite à un test d'anglais de type universitaire de niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Le SATAC UNSA a obtenu que la formation au contrôle de la circulation aérienne (théorique et pratique contrôle d'approche + théorique contrôle en route) soit réintégrée dès la promotion qui entre à l'ENAC en septembre 2009.

Au-delà des aspects liés au contrôle de la circulation aérienne – même s'ils sont importants – le SATAC UNSA a souhaité, dans ses propositions, laisser des possibilités suffisamment ouvertes pour faire avancer ses autres demandes.

En effet, de manière plus globale, le SATAC UNSA, qui prend en considération **l'ensemble du corps des TSEEAC**, ne perd pas de vue la réforme de

Le SATAC UNSA souhaite « motiver » l'ENAC et lui donner un objectif pédagogique clair sur la formation en langue Anglaise.

Après la réalisation d'un projet technique issu des enseignements généraux et des domaines professionnels, les TSEEAC stagiaires passent un test obligatoire leur permettant de démontrer un niveau 4 minimum nécessaire à la délivrance de la mention linguistique en anglais conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 octobre 2007.

Les services de la DGAC dans lesquels les stagiaires sont pré-affectés, proposent à l'ENAC un sujet de mémoire et nomment un maître de mémoire.

Les TSEEAC stagiaires pré-affectés sur un poste de contrôleur d'aérodrome bénéficient d'un plan individuel de formation en anglais (PIFA).

Enfin, les TSEEAC stagiaires effectuent leur stage de fin d'études dans leur service de pré-affectation. Ils assurent la soutenance de leur mémoire.

En outre, au cours de la formation initiale, des visites de services de la DGAC sont organisées.

l'Etat en cours (et la RGPP) et entend préserver, face à la réforme en cours de la catégorie B et du Classement Indiciaire Intermédiaire (CII), le **caractère atypique du corps des TSEEAC**.

Le SATAC UNSA est intervenu en ce sens et vous tiendra rapidement informés du résultat de ses démarches.

Pour le SATAC UNSA, la reconnaissance du corps des TSEEAC à sa juste valeur passe par :

- **Une juste reconnaissance du niveau de la formation du corps (Système LMD),**
- **La reconnaissance du caractère atypique du corps des TSEEAC (grâce, entre autres, aux qualifications statutaires tant décriées par certains),**
- **La prise en compte de l'inscription du diplôme par la CNCP, et**
- **La reconnaissance de la technicité et des responsabilités exercées par les TSEEAC tout au long de leur carrière.**

**Toutes ces démarches entreprises aujourd'hui par le SATAC UNSA permettront d'obtenir demain des avancées statutaires ...
... pour l'ensemble du corps des TSEEAC.**

Les textes sur la formation initiale seront examinés au CTP DSNA du 30 juin 2009 et **le SATAC UNSA demandera que l'initiation à l'en-route prévoit un volet « pratique ».**

Au cours de ce CTP, seront également abordés les points suivants : Recrutements de contrôleurs sur titre, BRIA de Lille, point d'étape du GT ESARR5 TSEEAC, plan de formation DSNA Echelon central.